CANDIDATS.

Nous sommes autorisés à annoncer THOMAS G. MACKEY comme candidat INDÉPENDANT pour représenter au Congrès le Premier District Congressionnel de la Louisiane. 13 a

MM les Editeurs,
Veuillez annoncer que M. LAFAYETTE GUYOL [illegible] à la place de COLLECTEUR DES TAXES D'ÉTAT pour le deuxième district, sujet à la décision de la convention whig.

HENRY PEYCHAUD, Collecteur de taxes d'Etat dans le deuxième district, est candidat à sa réélection. 13juil

GREFFIERS:

ALFRED ROUSSEAU
Candidat pour la place de Greffier de la 1ère Cour de District.

JOHN CHICKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

P. M. MERTIN, depuis quatorze ans député greffier de l'ancienne Cour des Preuves et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la 2ème Cour de District ou de tout autre qui pourra y être substituée.

THOMAS C. POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

W. F. BEDLOCK est candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles A. Lalaune comme candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District, ou de toute autre qui pourra y être substituée. 4 mars

James A. Hopkins est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

THOMAS GILMORE, Greffier de la [illegible] Cour de District de la Nlle-Orléans, est candidat à la même place.

JOHN S BARON,
Greffier actuel de la Cinquième Cour de District
EST CANDIDAT
Comme Greffier de cette Cour.
[illegible] à l'élection du 7 novembre 1853.

Greffier de la Cinquième Cour de District.
Nous sommes autorisés à annoncer que [illegible] HISK est candidat à la place de Greffier de la CINQUIÈME COUR DE DISTRICT [illegible] qui y sera substituée.

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi, Mississipi.

CETTE magnifique résidence [illegible] sous la direction de Mme [illegible] PRADAT et de son fils [illegible] PRADAT, située à environ un mille du [illegible] Biloxi sera ouverte aux visiteurs le 1er Juin.

Les Chênes Verts sont trop connus pour nécessiter une longue [illegible]. La popularité dont jouit cet établissement [illegible] n'a fait qu'augmenter [illegible] sa position sur le [illegible] de la Nouvelle-Orléans, Mobile et de [illegible].

Les [illegible] ont fait pendant l'hiver de nombreuses [illegible]. La Buvette et la salle de Billards ont été réparées et mises à neuf, des Bateaux à voile seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs, sans frais; du vin sera [illegible].

On pourra toujours se procurer des Chevaux et des voitures. [illegible] la célèbre BANDE DE [illegible] de la Nouvelle-Orléans est engagée, et un [illegible] par semaine.
[illegible] descendre aux CHENES [illegible] informer les capitaines de [illegible] au wharf de l'hôtel.
CONDITIONS:
Par semaine $10
[illegible]
Les [illegible] et les domestiques paieront moit[ié]. 21mai—3m

A [illegible] 100 barriques vin de Bergasse, [illegible]
CHARLES CAVAROC,
30 rue Bienville

A [illegible] en débarquement [illegible] de Barcelonne—71 [illegible]
CHARLES CAVAROC,
30, rue Bienville

F[illegible] en pelottes, en [illegible] à vendre par
CHARLES CAVAROC,
30 rue Bienville.

C[illegible] premier qualité, [illegible] de Margaux, propriétaire du Château [illegible]
CHARLES CAVAROC,
30, rue Bienville

[illegible] vin rouge ordinaire [illegible] en magasin et à vendre par
CHARLES CAVARO[C]
30, rue Bienville

V[illegible] vin blanc, 80 barriques [illegible] vin blanc 1848, en [illegible] à vendre par CHARLES CAVAROC,
30 rue Bienville.

C[illegible] des marques les plus [illegible] à vendre par
CHARLES CAVAROC,
30, rue Bienville

Bougies—Bougies.

400 [illegible] qualité, reçues par le [illegible] venant du Havre, en magasin [illegible]
B. TALAMON,
186, rue Royale

C[illegible] des marques Jos. Perrier, Car[illegible] et de l'Etoile, en magasin et [illegible]
B. TALAMON,
186, rue Royale

E[illegible] pipes cognac de [illegible] 1849; 3 2 4 et 2 [illegible] de J. [illegible] M. Morin, [illegible] Charruyer, une preuve, [illegible] Vachier 1re preuve, tous les [illegible] à vendre par
R. CAHUZAC & Co.,
30, Vieille Levée.

T[illegible] sur la Havane, des [illegible] à vendre par
R. CAHUZAC & Co.
30 Vieille Levée

V[illegible] à vendre par
R. CAHUZAC & Co.
30, Vieille Levée

[illegible] à vendre par
R. CAHUZAC & Co.
30, Vieille Levée

V[illegible] HAUT TALENCE—100 caisses vin [illegible] à vendre par
R. CAHUZAC & Co.
30 Vieille Levée

[illegible] du navire Arthur, [illegible] vin rouge [illegible] à vendre par PAUL LACROIX,
rue Toulouse No 13.

[illegible] Martin, frère et Colombe [illegible]
PAUL LACROIX
rue Toulouse No 13

Sucre de la Havane.
Café de la Havane.
[illegible] 1ère qualité.
Cigares de la Havane.
Confitures de la Havane.
[illegible] à vendre par S. DE VISSER & Co.
[illegible] Vieille Levée

BALEINES—BALEINES.

L[illegible] de recevoir par les derniers navires de New-York [illegible] pour robes, [illegible] pour corsets. [illegible] gomme élastique [illegible]
CRIARD A. POLLARD & Co.
No 70, Canal, près Chartres

MARCHANDISES SECHES,
Encoignure Magazin et Commune.

L[illegible] maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et [illegible] convenables pour ce marché, et qu'ils [illegible] à des conditions libérales.
[illegible] manchandises sèches comprenant [illegible]
[illegible] pour nègres, [illegible] anglaises,
[illegible] Kentucky et de Glascow, [illegible] pour domestiques,
[illegible] bleus, rouge et verts, [illegible] épaisses et légers pour bas[illegible]
[illegible] MADRAS et imitation pour négresses,
[illegible] ALPACCAS et ombres des an[illegible]
[illegible] GANTS anglais;
[illegible] SUISSES, à carreaux, blanches, en [illegible]
[illegible] élastique, soie, dentelles, etc.
[illegible]
NORTH BROTHERS & Co.

R[illegible] arrivages et à vendre par [illegible] supérieure, de la [illegible]
A. COUTIN,
13 rue Bienville.

A[illegible]
A. COUTIN,
13 rue Bienville.

V[illegible] vieux Madère des [illegible] à vendre par
A. COUTIN, 13 rue Bienville.

Vêtements d'hommes pour l'été.

N[illegible] par le Cuirassier, de New-York—[illegible] vêtements d'hommes [illegible] en vente à très bas prix.
LAGAY & LECANU,
30, rue de Chartres.

Verrerie! Verrerie!

400 COLIS verrerie consistant en carafes, gobelets, lampes, chandeliers, compotiers, cornets à fruits, bols à punch, à vendre par
C. CARRERE,
116, Vieille Levée & enc. Condé et Madison.

F[illegible]—Un assortiment général em[illegible] convenables à la convenance des acheteurs, [illegible]
C. CARRERE,
116, Vieille Levée et enc. Condé et Madison.

[illegible] pharmaciens—300 colis com[illegible] &c. &c. &c. à vendre par
C. CARRERE,
116, Vieille Levée, et enc. Condé et Madison.

C[illegible] DE TABLE ET DE POCHE [illegible] nouveaux et ajoutés à un [illegible] à vendre par
C. CARRERE,
116, Vieille Levée & enc. Condé et Madison.

Dr. P. BLANCHARD,
[illegible] a l'honneur d'in[former] le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans, [illegible] rue Royale, No 104, [illegible] de la Louisiane.

Prunes! Prunes!

30 CAISSES PRUNES en poignées, en débarquement du navire Elizabeth Bruce, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PREAU & CO.
[illegible] rue Gravier

Vin en caisses.

500 CAISSES VIN rouge [illegible] en débarquement du navire Elizabeth [illegible] à vendre par
J. B. PREAU & CO,
[illegible], rue Gravier

A[illegible] Elizabeth et Thos Wright, de [illegible] vin rouge, 40 do blanc, 30 barils do, [illegible] des marques Bouvet Jne, Viel [illegible] Boisvert, 1ère preuve, Bouvet. [illegible] cognac Gabl. Bouvet, [illegible]
THOMAS PIRET & Co,
29, rue Conti

AVIS—AVIS—AVIS.

AYANT appris qu'une maison de cette ville faisant [illegible] une vaste échelle, des vermouth La Noilly & Co. à la marque A. G., que je recois seul de ces messieurs, je préviens le public que par la [illegible] où on y verra de reconnaître la fraude, en [illegible] par la Douane [illegible] que je reserve!
ANT. GIRAUD,
46, Vieille Levée.

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magazin, manufacturiers et importeurs de [illegible] tout article dans ce genre, [illegible] un grand assortiment de [illegible] malles de voyage, [illegible] peaux de sangliers, [illegible]
[illegible] BULL & Co.

Institution de Mme DESRAYAUX,
A PASS CHRISTIAN.

MME DESRAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que, au 1er juin, elle ouvrira à Pass Christian son établissement d'été, branche de l'établissement principal en ville. L'augmentation du local permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves pensionnaires que l'année dernière. Les études sont les mêmes dans les deux maisons, et comprennent: l'Anglais, le Français et la Musique dans toutes leurs branches.—L'Etablissement en ville reste ouvert tout l'été sans interruption. 13 av—[illegible]

COLLEGE WASHINGTON,
No 70, rue de l'Esplanade.

MR. W. G. WILLIAMS, assisté par de bons professeurs.
A. A. DURION, ex-professeur au Collège Jefferson, professeur de Français et d'Espagnol.
Conditions—Enseignement du Français et de l'Anglais.
Demi-pension ......$15 par mois.
Elèves au-dessous de neuf ans 8
Elèves au-dessous de douze ans 9
Elèves au-dessus de douze ans 10
Enseignement du Grec, du Latin et de l'Allemand, $3 extra par mois.
Mr. W. G. Williams se charge des classes de Mathématiques et d'Anglais. Il invite le public en général à venir juger du mérite de son système particulier, en examinant les classes à quelque moment que ce soit pendant les heures d'étude.

Références:

L'hon juge Tustis,	J. L. Lewis,	F. J. Forstall,
L'hon. juge Rost,	Dr. J. H. Lewis,	W. C. C. Claiborne
F. B. LeBeau,	G. De Fériet,	J. A. Merle.

8sep—2lan

50 PANIERS huile Plagniol,—Anisette,—vieux Cherry,—Madère,—Porto,—Gin,—Cognac diverses marques,—Paniers,—Bouteilles,—Damejeannes, etc.
A vendre par A. LARROQUE & Co,
9 juil 42 & 44, rue de la Douane

Fabrique de Parfumerie et de Savon de Toilette.
L. BUSSY,
Rue de Chartres No. 122, entre St-Louis et Conti,
MAISON DE GROS ET DETAIL.

CETTE MAISON, la première dans ce genre qui ait été établie en Louisiane et dont les produits ont obtenu une grande réputation dans cet Etat, vient d'être réouverte et continuera comme par le passé, à vendre ses marchandises à des prix très-raisonnables. L'assortiment de la maison L. Bussy est en ce moment considérable, et les marchands sont invités à venir voir les échantillons avant d'acheter ailleurs. Les conditions quant aux prix et aux termes seront des plus libérales.
Reçu de Grasse par les divers arrivages de Marseille:
POMMADES et HUILE AUX FLEURS.—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c
Extrait d'odeur, &c. 31mai

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE
supérieures à toutes celles connues sur la place.
P. LEVESSIER,
76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles clissées, ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.
Très bonne qualité de 28 degré à $1 50 le gallon
Supérieure qualité de 30 do à 2 50 do
Extra supérieure de 30 do à 3 00 do
Nos diverses qualités ne contenant absolument que des essences pures et de premier choix, les personnes qui voudront en boire avec un mélange d'eau naturelle, ou s'en servir comme médicament peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité se trouve beaucoup plus forte en esprit comme en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité.
5 fev—1an

Cornichons, sauces, fruits &c. de Crosse et Blackwell, à Londres.

LES soussignés reçoivent constamment et offrent à vendre, en détail ou par boucauts, de forts approvisionnements des articles manufacturés par cette maison célèbre, comprenant:
Cornichons dans du vinaigre pur de Malte,
Pâtés en pots,
Pâte d'anchoix,
Pâtés de fruits,
Le célèbre "Soyer Relish", la meilleure sauce qui existe.
Le tout est garanti frais et de la meilleure qualité.
Aussi:—Toujours en mains, un assortiment supérieur de gateaux, confiserie, conserves du Nord, de France et de la Havane; sardines, saumons, et autres articles manufacturés par eux-mêmes.
DAVID GOWANS & Co, 97 rue du Canal et au-dessous du Odd Fellow's
21 av Hall, Place Lafayette

Bottes, souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et reçoivent continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivants:
Brodequins.
Russett pour hommes, jeunes gens et garçons simple double grandeurs régulières et extras.
Kip, cuir patenté, veau, veau marin, chevillé, cousu et imitation cousu.
Bottes.
Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, chevillé, cousu et imitation cousu.
Guêtres, Bottes et Brodequins.
Pour dames, demoiselles, enfans et domestiques fins et ordinaires.
Chapeaux et Casquettes.
Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de tous genres, grandeurs et qualités.
N. B.—Ayant pris des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.
JAMES E. NORTH & Co.
15 mn 11, Magasin

LA Librairie de LELIEVRE No 210, rue Royale—Toujours abondamment pourvue de tout ce qui constitue une librairie véritablement RELIGIEUSE & CLASSIQUE, s'est augmentée par les derniers arrivages, d'un grand assortiment de livres pour étrennes, tels que:
Livres de Prières, reliures riches et très-riches, dont les prix sont tellement bas que les acheteurs en seront étonnés.
Livres instructifs et moraux pour étrennes.
Livres pour l'amusement et l'instruction de la jeunesse depuis 5 cents jusqu'à 30 cents et au-dessus.
Sa position envers les éditeurs lui permettant d'offrir les conditions les plus avantageuses, M. Lelièvre continue ses prix au plus bas.
Il continue à faire un très grand rabais sur les livres de son ancien fonds, connu pour la bonté de ses éditions de livres de piété.
On trouve toujours chez lui:
Les ouvrages sur la langue française par Noel & Chapsal, Poitevin, Martin, Boniface, Letellier, Napoleon Landais, Bescherelle, &c, &c, &c.
Les cours d'histoire de:
L'Abbé Drioux, le Père Loriquet, Mme de Saint Ouen, Bérard, Lamé Fleury, &c, &c.
Les géographies de:
Adrien Balbi, Ansart, Gaultier, Drioux, Meissas & Michelot, &c. Et le précis de géographie à l'usage des écoles américaines par Dezauche.
Livres élémentaires de mathématiques.
Idem pour l'étude de la littérature.
Idem du grec et du latin.
Idem concernant les sciences et les arts.
Encyclopédie Roret.
Articles de dessin. Etuis de mathématiques.
Fournitures pour bureaux. Articles pieux, &c.
Fournitures de classe et de bureau. 20déc—

REÇU par les navires Lemuel Dyer, Chris, Old England, Wurtemberg et Heidelberg du Havre, Maine, John Henry et Charles Coper de Liverpool, un complet assortiment de marchandises de premier choix:
Brillantes, jaconas, mousselines, Organdis,
Batiste d'Ecosse, unie et brodée, mousseline suisse.
Alpaca, foulard, grenadine,
Barèges unis, enluminés, à rouleaux, à volants, demies riches,
Mousselines suisses, unies, Jacquard, brodées,
Mousselines pour robes, brodées blanc, brodées couleur, avec volants.
Percale pour robes; indiennes à chemises,
Mousselines à rideaux et à moustiquaires,
Brochés, Jacquard, carreaux, &c.
Broderies et Dentelles.
Mantelets blancs et noirs, pèlerines, pointes, fichus, guimpes, gilets et manches, chemisettes, cols, Bandes, jaconas, brodées à volant, &c.
Entredeux, dentelles, valenciennes, tulle r[illegible],
Maline et brode les anglaises,
Jupons, crinoline et broderie anglaise,
Chemises blanches, mécanique, péruvienne,
Gilets de peau, soie, mérinos, fil d'Ecosse et coton,
jeaux de cuir et couleurs,
Tarlatane, Zephyrs, nanzou et autres,
Mousselines blanches et couleurs,
Crêpes, noir, blanc, rose &c.
Crêpe vert, bleu, pour voile; voiles, voilettes,
Batiste, mouchoirs brodés, gentres variés,
Drap d'été, alpaca, coutil, Foulards, Madras,
Piqués, bombasine, serge du Berry, ginghs de toutes les qualités,
Parapluies, 1/2 parapluies, 32, 36, 28 et 24 pouces, assortis en couleur,
Ombrelles unies, doublées, moirées, brochées avec ou sans franges,
Gants soie, satin, fil d'Ecosse et gants de peau, blancs paille, foncés, pour hommes et femmes,
Gants filet, égyptiens, mi-doigts, mitons, &c.
Gants Berlin, nombreux assortis,
Cols échancrés, cravates, fichus, colliers à boutons,
Corsets cousus et sans coutures,
Chapeaux paille pour femmes, dernier modèle,
Paillasse gommé toutes cirées couleurs diverses,
Passementerie, franges, crinolines,
Un assortiment de rubans de tous genres,
Bonneterie bien assortie, Articles de chasse,
Un assortiment d'articles de Paris.
RICHARD ALDIGE & Co.
2 av 35, rue de Chartres

NOUVELLES SOURCES DE BLADON.

Nous recevons de l'un de nos correspondants de Mobile la lettre suivante; nous nous empressons de lui donner insertion:
MOBILE, 15 mai 1853.
MM. les Editeurs de l'ABEILLE,—Veuillez faire part aux lecteurs de votre intéressant journal que M. Ch. Cullum, propriétaire des NOUVELLES SOURCES DE BLADON, sera prêt à faire l'ouverture de son bel établissement et à recevoir des pensionnaires dans les premiers jours de juin. Cet établissement qui ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable et de l'élégance, sera tenu à la satisfaction de tous les visiteurs; M. Cullum ose l'espérer. Les soins, les attentions, les prévenances ne feront pas défaut aux convalescents, aux malades.
L'analyse chimique des Sources de M. Cullum a été confiée aux soins de M. Avequin, chimiste bien connu en Louisiane par l'exactitude qu'il apporte à tous les travaux qui sortent de ses mains. Ce travail long, très minutieux, a demandé beaucoup de temps; parce qu'il sera fait consciencieusement. Il ne sera terminé et livré à l'impression que vers le 10 de juin.
Deux des Sources de M. Ch. Cullum sont des EAUX MINÉRALES EXCITANTES ALCALINES; aidant à la Digestion; elles renferment le Bi-carbonate de Soude dans une très grande proportion. L'usage prolongé de ces eaux sera certainement apprécié par les personnes affectées de Dyspepsie, de Rhumatismes goutteux, de Paralysies, &c. Comme l'eau de Vichy, en France, elles sont puissamment apéritives, stomachiques—Peu de Sources Alcalines dans les Etats Unis peuvent être comparées à celles de M. Cullum, sous le rapport de leur richesse en bi-carbonate de Soude.
Il se trouve dans le même établissement une Source Ferrugineuse dont l'analyse sera également faite. MM. les Docteurs seront alors à même de juger des cas où ils pourront conseiller l'usage de ces eaux.
17 mai Votre &c., S. F.

Demande de 20 à 25 esclaves, nègres et négresses, garantis et non garantis.

ON offrira les prix les plus avantageux aux propriétaires de jeunes esclaves depuis l'âge de 10 ans à celui de 28, en s'adressant au No 26, rue de la Douane, chez J. B. DERREY,
28Fév— Courtier.

EAU DE VIE FRANÇAISE, VINS, &c.—
16 demi pipes et 20 quarts pipes eau de vie française; 75 barils vin d'Oporto; 25 barriques vin de Catalogne; 20 demi-jeannes et 3 pipes Madère très supérieur; 20 barils vin muscat doux; 100 barils whiskey rectifié, à vendre par WERNER & MAILLOT,
juil 134, rue des Magazins

CHANGE sur Marseille, à vendre par
P. CUSACHS,
4 sout encoignure Royale et St Philipp

HUILE de LIN bouillie—20 barils huile de lin anglaise, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
13 at 29, Vieille Levée

BLANC de Céruse pur — 10 tonneaux Céruse à l'huile, en barillets de 25, 50, 100 et 500 livres, sur l'Atlantic, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
13 at 29 Vieille Levée

VIN de Bordeaux—150 barriques vin Bordeaux bon ordinaire; 500 caisses idem; 30 do Haut Sauternes; 30 caisses pruneaux en bocaux, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co.,
13 at 29, Vieille Levée

INDIGO—27 surons de Caracas, 15 caisses de Manille, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
13 at 29 Vieille Levée

BI-CARBONATE DE SOUDE—[illegible] barils des meilleures qualités, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co.,
13 at 29, Vieille Levée

VITRES de [illegible] caisses vitres françaises [illegible] à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co
13 at 29 Vieille Levée

EAU DE VIE de Cognac—[illegible] caisses [illegible] de la douane, des marques [illegible] à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
13 at 29 Vieille Levée

POIVRE—30 sacs poivre de Sumatra, à vendre par
JOS. M. MARKS,
11 at 76 et 78 rue des Magazins

SIROP DE LIMON—150 caisses de Miller, qu'il garantit et à vendre par
JOS. M. MARKS,
[illegible] 76 et 78 rue des Magazins

VIN rouge—100 caisses Margaux, Médoc, à vendre par
JOS. M. MARKS,
11 at 76 et 78 rue des Magazins

350 ONCES SULFATE DE QUININE (Pelletier) à vendre par
EDOUARD GUILLOT, 183, rue Royale, entre Ste-Anne et Dumaine
10 avril

INSTITUTION [illegible]

[illegible]
Conditions:
Pensionnaires ......$30 par mois.
Demi-pensionnaires ...... 16 par mois.
Externes au-dessous de huit ans ...... 10 par mois.
Externes au-dessus de douze ans ...... 10 par mois.
Externes au-dessus de douze ans ...... 10 par mois.
Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, etc.
Sont payés à part:
Le Latin et le Grec ......$ 3 par mois.
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin ...... 4 par mois.
La musique ...... 10 par mois.
La danse ...... 4 par mois.
L'escrime et les exercices militaires ...... par mois.
Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de huit heures et demie jusqu'à trois heures et de quatre heures et demie jusqu'à six heures.
4sep—1an

INSTITUTION G. BOYER,
148, RUE CONTI,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles. L'institution établie dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré. Le cours d'étude est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise. L'étude de l'anglais tient la première ligne dans le programme, et se trouve autant que possible, mêlée à toutes les autres études. Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction. La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, est douce, mais maintenue avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves; elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.
Branches d'instruction:
Anglais, français, espagnol, grec, latin, mathématiques, histoire et géographie, éléments des sciences naturelles, éléments des sciences philosophiques.
Conditions:
Frais d'étude ......$6, 8, 10 par mois.
Demi pension ...... 15 par mois
Pension ...... 25 payable d'avance et par trimestre
Blanchissage et raccommodage
Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.
NOTA.—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.
L'institution est ouverte pour les élèves de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi et de quatre à six heures. 21 sep—1an

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et Externat.
(ANCIENNE MAISON DE MME LEDIEU.)
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

LE nombreux personnel de cette institution répond aux exigences d'un enseignement complet, en anglais et en français, dans toutes les branches.
Les élèves peuvent aussi, au gré de leurs parents, suivre l'instruction dans les deux langues à la fois, et dans une seule d'abord, jusqu'à intelligence suffisante de la langue en retard.
Les études musicales (Piano, Solfège et Chant), sont, comme par le passé, l'objet de soins attentifs et constants. Le CHANT reste sous la direction de Mlle Calvé, dont le nom est une garantie de bonne méthode et de bon goût.
Les EXAMENS DE MUSIQUE ont lieu le 1er samedi de chaque mois.
L'établissement, monté à grands frais en ville, vient de se compléter par l'acquisition d'une résidence d'été à Pass Christian. Cette maison, vaste et agréablement située sur le lac, est destinée aux élèves dont les parents désirent, pour l'été éloignement de la ville et continuation d'études. Mais alors, et comme toujours, la maison en ville reste établissement principal, et complètement montée pour l'enseignement anglais, français et musical.
L'établissement (ville et campagne) reçoit, aux prix de $0 et $0 par mois, les plus jeunes enfans pour les soins, l'écriture et l'enseignement purement élémentaire. Les soins les plus minutieux sont donnés à ces premiers élèves, qui unissent d'une manière notable sur toute la suite des études.
L'instruction religieuse a lieu comme à l'ordinaire, et la 1ère Communion se fait au printemps. 26 oct—1an

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme E. DERON.
Nouvelle-Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.
(ANNÉE SCOLAIRE 1852—53.)

CETTE institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissements et de prospérité, a rouvert ses cours depuis le 1er septembre.
Mme Deron, ancienne élève et professeur de la maison royale de St-Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats-Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.
Mme Deron, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs.—Elle tient très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se tiennent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, telles que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, l'aménité du caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de leurs manières, en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, Mme Deron a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur, l'emploi constant des moyens d'émulation, et surtout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle E. Deron, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction: ces dames veillent avec le plus grand soin aux progrès journaliers des élèves.
Le local connu est cité à la Nouvelle-Orléans comme un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué: les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur un jardin, qui y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinés aux récréations.
L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves créoles sont tenues aussi leurs rapports, qui entre elles, soit avec les professeurs, de parler EXCLUSIVEMENT l'anglais.
M. Orton, attaché à l'Académie depuis sa fondation, son mérite une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise; les instructions sont confiées à de dames maîtresses américaines.
Mme Deron s'est réservé la direction des classes françaises; elle y est seconde par le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jegou, qui partage avec M. H. Deron et mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.
La langue espagnole fait également partie des études.
Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Thibodeaux, dont le zèle est si justement apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.
Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Mme Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont également [illegible] par un des meilleurs professeurs de la ville.
Cette institution a adopté comme moyen d'émulation des examens mensuels de musique, auxquels les parens seront invités à assister.
Il y a un professeur de Danse attaché à l'établissement.

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles
Sous la direction de
Mme CHARPAUX,
Rue du Bayou, Encoignure Claiborne.
NLE ORLEANS,—sept 1852.

CETTE MAISON d'éducation, fondée depuis six ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.
Jalouse de justifier la confiance des familles, Mme Charpaux est résolue à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissements d'éducation qui existent à la Nouvelle-Orléans. Aussi a-t-elle s'est assurée du concours des professeurs les plus distingués.
La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à une institution de jeunes personnes, est très vaste, très aérée, étant située sur la partie la plus élevée de la ville. Les salles d'étude, les dortoirs, et de grands appartements construits exprès, où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures.
L'étude de la langue anglaise est l'objet d'un soin tout particulier. Les professeurs sont des dames américaines d'un mérite reconnu et demeurant dans l'établissement.
Les études du pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les autres branches qui constituent une éducation soignée.
La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à conduire aux offices et aux instructions préparatoires les enfants qui se disposent à faire leur première communion.
La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX, élève du Conservatoire de Paris, et artiste au Théâtre d'Orléans, consacre tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon des professeurs, s'exerce chaque jour sous la surveillance de son professeur. Le lecture est des devoir préparer l'exécution, M. Charpaux fait un cours de solfège auquel les élèves de la première et de la deuxième classe ont droit sans aucune rétribution que le prix de leur classe. Pour exciter l'émulation des élèves et pour les habituer à chanter, à exécuter en public, il y aura chaque dernier samedi du mois, une matinée musicale qui sera suivie de la distribution des récompenses.
La direction, voulant autant qu'il lui sera possible rendre complète l'éducation des enfants qui lui seront confiés, a établi un ouvroir où l'on montrera à faire les ouvrages d'utilité et d'agrément.
En été, les classes commenceront à huit heures et finissent à trois, elles recommencent à quatre jusqu'à six.
En hiver, elles commencent à huit heures et demie et finissent à trois, elles recommencent à quatre jusqu'à cinq heures et demie.
CONDITIONS.
Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage ......$20.
Les demi-pensionnaires ...... 12.
Les élèves de la première classe ...... 8.
Les élèves de la seconde classe ...... 6.
Les élèves de la troisième classe ...... 4.
Le prix des leçons de piano est fixé à ...... 8.
Le dessin et la danse se paient à part.
Mme Charpaux invite respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter son établissement.
8sept—1an

INSTITUTION DE Mme. PARENT
RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.

Madame Parent a transféré son institution rue de la Douane, entre Royale et Bourbon, dans le local ci-devant occupé par Mme Granet, admirablement convenable pour recevoir des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. Ce local renferme une cour spacieuse et un jardin pour les récréations. Les appartements sont vastes et bien aérés. Cette institution présente aux parents toutes les garanties et tous les avantages désirables tant pour l'éducation morale que pour l'éducation intellectuelle des jeunes personnes. Toutes les branches d'une éducation solide et accomplie y sont enseignées dans les deux langues par les meilleurs professeurs, ainsi que les arts d'agrément, musique, dessin, peinture et broderie, &c. Un prêtre attaché à l'établissement prépare les élèves à la première communion. M. Gabriel est le professeur de chant.
Madame Parent annonce au public que le professeur Lebesque et le professeur Auchmutz, ex-principal du Franklin High School, sont attachés d'une manière permanente à son établissement. Ces messieurs sont trop avantageusement connus à la Nouvelle-Orléans pour qu'il soit besoin de faire leur éloge.
M. Lebesque est chargé de l'enseignement du français et de la littérature française; M. Auchmutz de la direction des hautes classes d'anglais et de sciences naturelles.
Les études musicales sont dirigées par trois des professeurs les plus distingués de cette ville.
Le professeur Aliston est chargé des classes de mathématiques.
Une fois par semaine (le samedi) entre midi et une heure, les élèves sont réunis au salon; le but de cette réunion est de leur faire acquérir cette politesse de manières, cette élégance d'usages qui leur sont plus tard si nécessaires dans le monde.
Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.
Références:

Hon. P. Soulé	Hon. A. D. Crossman,
Rev. M. Leone,	Dr. Meux
C. Roselius Esq.	L. Eyma Esq.
E. Forstall Esq.,	W. H. Walker Esq.

18dec—

COLLÈGE,
[illegible]
[illegible] par M. JEGOU,
[illegible]

ENCOURAGÉ par la bienveillance et le patronage de plusieurs familles recommandables, je me suis décidé à ouvrir un Collège qui offrît aux parents les mêmes avantages que les Collèges de la Nouvelle-Orléans, et les enfants y recevront une éducation complète. [illegible]
[illegible]
La religion, partie la plus essentielle de l'éducation, méritera de tout part et de la mienne une attention toute spéciale.
Le local du Collège, situé vis-à-vis la place d'Armes (ancienne Place Congo) ne laisse rien à désirer sous le rapport de la salubrité; les parents sont priés de venir le visiter.
[illegible]
ÉCOLE PRIMAIRE.—Branches d'instruction:—Lecture, Ecriture, Calcul, Anglais, Français, Géographie [illegible]
COLLÈGE.—Branches d'instruction: — Ecriture, [illegible]
[illegible]
11 mars—

PRODIGE [illegible] BON MARCHÉ
[illegible]
à 20 centimes
LA LIVRAISON.

AUTEURS PRINCIPAUX:

Balzac.—Alexandre Dumas.—Victor Hugo — George Sand —Eugène Sue.— Chateaubriand.—Walter-Scott.—Cooper.—Lord Byron.—Scribe.—Paul de Kock.—Pigault Lebrun —Ricard.—Alfred de Musset.— Grandville — Gavarni.—Paul Féval.—Bibliophile Jacob.—Elie Berthet.—Méry. —Lesage.—L'abbé Prévost.—Arioste.—Le Tasse. —Boccace.—J. J. Rousseau.—Molière.—Corneille.—Racine.—Dulaure.—Anquetil.—Norvins.—Lemaistre de Sacy.—&c., &c., &c., &c.—L'Encyclopédie d'Histoire Naturelle, par Chenu.— L'Instruction populariée, par Bescherelle.— Le PANORAMA MUSICAL, ou collection de Romances, Mélodies, Grandes Airs, Chansonnettes, Quadrilles, Polkas, Valses, Redowas, &c., &c., &c., par les plus célèbres compositeurs.

Dépôt central à la Librairie de
VICTOR HEBERT & Co.,
rue de Chartres, No 149, Nouvelle-Orléans.

Chez qui se trouve le Catalogue général de toutes les publications illustrées à 20 centimes. 18 aout—10 f en 1 m

GANTS DE PEAU NOUVELLE COUTURE.
GROS ET DETAIL.
Maison PRIVAT, 49, rue Neuve-St-Augustin.
TAMBOUR LEDOYEN, successeur.

Cette couture, brevetée s. g. d. g., qui, par sa perfection et sa solidité, double la durée du Gant de peau, est *sans augmentation de prix* si elle n'est faite que sur la moitié de la commande. 18 aout—10 f en 1 m

T H O M A S,
32, RUE GRENIER St LAZARE, A PARIS,
GRANDE FABRIQUE de BROSSES A DENTS ET A ONGLES, de 12 à 200 francs la grosse. PRÉPARATION DE SOIE DE PORC, de première blancheur pour pinceaux et brosses, à 700 francs les 100 kilos, au lieu de 7 fr. 25, comme nous l'avons annoncé précédemment par erreur.
18 aout—3m 2 p s

VANIER, PARFUMEUR BREVETÉ,
27, RUE CAUMARTIN, PARIS.
Inventeur du Floride Vanier, reconnu supérieur à toutes les eaux de toilette et vinaigres, fabrique de Parfumerie extra fine, de Savons au benjoin, renommés aux Etats-Unis. Eventails anciens et modernes, Gants et curiosités.
Pour les demandes, s'adresser à Lion, Pinsard & Co., encoig. Royale et Bienville. 18 aout—1 p s

A LA CORBEILLE FLEURIE
Ed. PINAUD,
PARFUMEUR, SAVONNIER, CHIMISTE,
FOURNISSEUR DE S. M. LA REINE D'ANGLETERRE,
230, rue St. Martin, à Paris.

Fabrique de PARFUMERIE FINE et SAVON DE TOILETTE, Maison réputée pour la bonne qualité de ses produits, ses parfums pour les mouchoirs, ses eaux de toilette connues dans le monde entier. Jusqu'à présent le commerce de parfumerie a été discrédité par les mauvais produits qu'on expédiait sur le continent et aux colonies. Nous recommandons particulièrement la maison ED. PINAUD comme une maison hors ligne pour le soin qu'elle apporte à sa fabrication et au cachet distingué qu'elle sait donner à tous les produits qui portent sa signature et sa marque.
Dépôt chez LION & PINSARD, encoignure Bienville et Royale. 21 juil—2 fpsm

EAU DE PARIS DE LEISTNER

La Médaille de mérite à l'Exposition de Londres, décernée à ce suave et persistant parfum, est le suffrage le plus éclatant accordé à sa supériorité dans la parfumerie parisienne. La même Médaille a été appliquée au VINAIGRE DE TOILETTE et à la POUDRE et l'ELIXIR DENTIFRICES du même auteur. Rue de Chaillot, 48, Paris — Détail, rue Vivienne, 5.
Dépôts chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs.
DÉPÔTS CHEZ MM. LION & PINSARD, enc. Royale et Bienville.
30 juillet—2pe

AVIS AU COMMERCE ET AUX CHASSEURS.
MAISON GEVELOT, aîné,
Breveté, médaillé aux expositions de 1839, 1844 et 1849.
RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, 30, A PARIS.

AMORCES, marque G. seul, de sortes différentes, mais toutes de qualité supérieure, au Fulminate de Mercure—*sans mélange de Chlorate de Potasse.*
La régularité constante de la qualité de ces AMORCES leur a mérité la faveur des Chasseurs et les honneurs de l'imitation dans tout ce qui peut surprendre la vue de l'acheteur, couleur des boites, similitude des marques, etc.
Pour éviter que les consommateurs ne puissent les confondre avec celles marquées G. D. G. S. C. D. G., ou autres, mises aussi dans des boîtes vertes dans un but d'imitation, ils sont priés d'observer que les boites de la fabrique GEVELOT, toujours vertes, portent l'Etiquette ci-contre, à la fermeture, la signature et un cachet rouge portant la même nom. Le nombre contenu dans chaque boite est indiqué en chiffre sur l'étiquette.
MÉDAILLE AUX EXPOSITIONS DE 1839, 1844 et 1849.
Rue Notre-Dame des Victoires, No 30, à Paris.
Dépôt chez LION & PINSARD, encoignure Royale et Bienville.
20 juillet— NOUVELLE-ORLÉANS.

APPROBATIONS de l'Académie de médecine et de l'Ecole de Pharmacie de Paris.

Le SIROP LAROZE, d'écorces d'oranges amères, est prescrit avec un succès certain par les médecins pour harmoniser les fonctions de l'estomac et celles des intestins; il rétablit la digestion, enlevant les pesanteurs d'estomac, qu'il soulage en [illegible], Spasmes, Crampes, Aigreurs (suite de digestions pénibles). Son goût agréable et la facilité avec laquelle il est supporté par la malade, le fait adopter comme le spécifique des maladies nerveuses aiguës ou chroniques, Gastrites, Gastralgies, Coliques d'estomac et d'entrailles, Palpitations, Maux de cœur, Vomissements nerveux. Il combat la Langueur, le Dépérissement, abrège les convalescences — Une instruction explicative est annexée à chaque flacon. On évitera les contrefaçons en exigeant le cachet et signature ci-contre.—Dépôt chez M. Lion Pinsard et Ce, à la Nouvelle-Orléans.

DELABRIERRE-VINCENT,
PARFUMEUR-GANTIER,
33, RUE DU BAC A PARIS.

Crème de Lys, pour blanchir et adoucir la peau. Savon de Crème de Lys, Savon Castaneu, Eau Delabrierre pour la toilette, Eau de Lys, pour la même composition très recherchée pour les dents. Pommade Cosmogène-Léon pour conserver la grosse chevelure et en arrêter la chute. Blanc de Lys—Extraits supérieurs pour le mouchoir. RICHE COLLECTION D'EVENTAILS. On trouve dans ce magasin tous les articles de toilette et de haute parfumerie.
Dépôt chez MM. LION & PINSARD, encoignure Royale et Bienville.
30 juillet—1pe

INSTRUMENTS A CYLINDRE,
Mécanisme nouveau, Système Beaubœuf, diminution de course, réduite à moitié de celle ordinaire pour toute la série des instruments.
SYSTEME DE CYLINDRES A BALUSTRES,
PIVOTANT SUR AXE.

CE nouveau mécanisme permet à tout le monde une créations facile, que jusqu'alors le cylindre seul ne pouvait donner. Outre une course beaucoup MOINS LONGUE qui permet d'aborder des difficultés sans crainte; il assure à l'exécutant une MARCHE ABSOLUE, sans secousse aucune et sans temps d'arrêt dont l'ancien système a donné malheureusement trop d'exemples.
BEAUBŒUF FRÈRES, facteurs d'instruments de musique en cuivre, No. 268, rue St-Denis, Cour des Bœufs, à Paris.
Dépôt chez Lion Pinsard & Co., 66 et 68, rue Royale, Nouvelle-Orléans. 23 ae—2f pr. mois.

PATE ET SIROP NUTRITIFS DELAROI,

COMPOSÉS avec la quintessence des meilleures substances animales alimentaires, *sans aucune matière médicamenteuse et sans addition de gélatine.* Cette PATE et ce SIROP doués de propriétés éminemment NUTRITIVES, sont recommandés: aux Malades, aux Convalescents, aux Personnes maigres et chétives, à celles qui éprouvent ou ont éprouvé de grandes pertes sanguines ou humorales, comme après l'accouchement, les hémorrhagies et les flux de toute espèce, aux jeunes filles qui commencent à se former; aux Enfants de tous les âges; aux Personnes qui usent fréquemment de l'organe vocal et enfin aux Voyageurs.
(Voir la notice qui accompagne chaque boite et chaque flacon.) Prix: 2 fr. la boite de Pâte.— Flacon de Sirop à 2 et 3 fr.
Dépôt Central, à Paris, 40, rue Vivienne, et chez tous les Pharmaciens de la France et de l'Etranger.
Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez LION & PINSARD, Nos 66 et 68, rue Royale. 7 avril—1pe

THÉ DES ALPES.

Les soins apportés à la récolte, aux choix des espèces et à la dessiccation de ces plantes, ont procuré à son auteur un plus haut degré des propriétés béchiques, stomachiques, vulnéraires et un excellent dépuratif du sang. C'est aussi un puissant auxiliaire pour provoquer et régulariser les époques mensuelles chez les femmes.—(*Emancipation de Bruxelles.*)
A Paris, chez DUNAND, pharmacien, 5, rue du Marché St-Honoré 31 aout—2 f p m

Exiger le cachet PHILIPPE. CONSERVATEUR DENTAIRE **EAU DE PHILIPPE** PHARMACIEN, rue St-Martin, 125, à Paris.

Préserve des DOULEURS DE DENTS, en arrête la carie, les raffermit, les BLANCHIT, les conserve, fortifie les GENCIVES, détruit la fétidité de l'HALEINE, enlève l'odeur du tabac. PARFUM DÉLICIEUX.—Prix du flacon avec l'instruction.

AVIS AU COMMERCE ET AUX CONSOMMATEURS.
L'EAU PHILIPPE, conseillée par les médecins, est un PRODUIT HYGIÉNIQUE d'une SUPÉRIORITÉ incontestable sur tous les élixirs ou eaux DENTIFRICES, connus jusqu'à ce jour. Dépôt chez MM. LION, PINSARD ET COMPAGNIE, Nouvelle-Orléans. 18 avril—2f 1 f 1 m

LA SANTÉ UNIVERSELLE,
GUIDE MÉDICAL DES FAMILLES, DES INSTITUTEURS ET DES PERSONNES BIENFAISANTES,
Se publie à Paris, par le Dr. JULES MASSÉ,
Sous le patronage de professeurs distingués, parmi lesquels nous citerons
Les Drs. RÉCAMIER, ROSTAN, NÉLATON.

PAR livraison mensuelle, ornée chacune de 8 à 10 gravures sur bois. Chaque abonnement est de 12 livraisons et part de janvier à décembre de chaque année. Ce Journal ayant paru le 10 octobre 1851, le premier volume, terminé le 10 décembre 1852, contient 15 livraisons, au lieu de 12, sans augmentation de prix.
Prix de la souscription pour une année: Deux piastres.
On s'abonne à la Nouvelle-Orléans, à la librairie de VICTOR HEBERT, No 149, rue de Chartres. 16 aout—1p.s.

SPÉCIALITÉ D'EVENTAIL.
JUSTIN FONTAINE,
No. 29, rue Ste Appoline, à Paris.
GENRE de Paris; haute nouveauté, pour la Nouvelle-Orléans et en général pour l'exportation.
Agents, LION, PINSARD & Co, 66 & 68, rue Royale. 18 aout—1pe

CAPSULES MOTHES,
Au Baume de Copahu pur, liquide, sans odeur, &c.

Succès confirmé par une longue expérience pour la guérison sure et prompte des écoulements anciens et récens, fleurs-blanches, &c., à Paris, rue Ste Anne, 30, et dans toutes les bonnes pharmacies de la Nouvelle-Orléans. Les véritables toutes portent la signature rouge *Mothes Lamouroux & Cie*, sur laquelle est apposé le timbre du gouvernement français.
Dépôt chez Lion & Pinsard, enc. Royale et Bienville. 20 juil—2fpe—20t.

PILULES Déconstipantes, [illegible] purgatives, de Bories, [illegible] pharmacien des hôpitaux de Paris, spécifique [illegible] qui guérissent sans purger et pour toujours, les constipations rebelles et les diarrhées chroniques. Chez BORIES, rue Neuve des Mathurins, No 35, à Paris. Dépôt, à la Nouvelle-Orléans, chez LION & PINSARD, Nos 66 et 68 rue Royale. 18 aout—[illegible]

LE ROB BOYVEAU, d'un goût agréable et facile à prendre dans le plus grand secret, est employé dans la marine et dans les hôpitaux depuis plus de soixante ans. IL GUÉRIT RADICALEMENT en peu de temps, à peu de frais et sans rechute de récidive LES MALADIES ANCIENNES OU NOUVELLES, gonorrhées, cancers de l'uterus, ulcérations, scrofules, affections de la peau et de toute espèce [illegible]
[illegible]
Les dépôt du véritable Rob Boyveau Laffecteur.
Est établi chez LION & PINSARD, [illegible]

A[illegible] par la Barque Bridge, de Bordeaux, à vendre par les soussignés:
[illegible]
PAUL JURSTEIN & Co,
[illegible]
25 aout

ESSENCE DE GINGEMBRE de la Jamaïque DE F. BROWN.

CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont incalculables pour les diarrhées ordinaires, les commencements de choléra, en un mot, pour tous les cas d'affaiblissement des organes digestifs. L'efficacité de cette essence est surtout remarquable aux époques où le choléra sévit, et pendant les maladies d'été auxquelles les enfants sont sujets.
AVERTISSEMENT—Assurez-vous de l'authenticité de l'essence qui n'est préparée que par F. Brown, à son débit de produits chimiques et pharmaceutiques, au coin N. E. des rues Cinquième et Chesnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens des Etats-Unis.
En vente chez J. WRIGHT & Co 151, rue de Chartres. 11 déc—1an

Bureau de l'Université.
[illegible], 23 juillet 1853.

ATTENDU que Mme Hester F. Hertz s'est adressée à moi ce jour, (par l'entremise de W. B. Koontz, avocat) au nom de Patrick O'Brien, décédé commune [illegible] à la Nlle-Orléans, pour faire annuler le bon suivant, savoir: un bon pour le montant de cinq mille piastres, signé par le dit Patrick O'Brien, comme principal, le 21 mai 1851, et par les personnes suivantes comme cautions, savoir: Patrick Irwin et Thomas McCormack, chacun pour le montant de deux mille cinq cents piastres. Le dit bon ayant été donné pour le bon accomplissement des devoirs de dit Patrick O'Brien, alors principal juge de la Deuxième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.
[illegible]
F. O. [illegible]
[illegible]

J. B. BOIRON, [illegible]
[illegible] de France par le [illegible] voie de New-York, [illegible]
[illegible]
GOUT[illegible]
[illegible] ET A MAIN, en ivoire, buffle [illegible]
PARAPLUIES en soie et coton, assortis riches et [illegible]
PORCELAINE et CRISTAUX, un assortiment très varié.
PARFUMERIE des meilleures maisons de Paris.
POMMADE à toutes odeurs, reçue directement de Paris, à vendre en détail.
Eau de Cologne de Farina.
Toujours en magasin un assortiment complet de [illegible] pour dames et pour hommes.
Il est magasin une très grande quantité de cosmétiques, [illegible] pour la peau), à vendre en gros et en détail.
Vient de recevoir de Paris un joli assortiment de [illegible] mécaniques. 30 av

Madame Jourdan, élève de Madame Gonnelien.
No. 134, rue Ste Anne,
Pommade pour les Cheveux.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le public qu'elle vient toujours à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui nourrit les cheveux et les fait pousser promptement.
Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la vertu de cette pommade [illegible]
[illegible]
Mme Jourdan est la seule fabricante de cette Pommade. 11 mars—1an

Compagnie de la Poudre de Hazard.
C. T. BUDDECKE & Co.,
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer à [illegible]
[illegible]
C. T. BUDDECKE & CO.
[illegible], Tchoupitoulas

J. NAUTRE & Co.,
SUCCESSEURS DE
MASPEREAU & Co,
25 RUE CONDE, ENTRE STE ANNE ET DUMAINE. 25
Magasin d'articles de ménage,
Manufacture d'ouvrages en ferblanc en tôle et en cuivre.
ONT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANTS, SAVOIR:
[illegible]
AVIS

AVIS AUX PHARMACIENS.

EN vente chez les soussignés pour une cargaison et divers dépôts, les marchandises suivantes importées par les derniers arrivages du Havre:
[illegible]
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
Député Greffier

[illegible]

RUE ROYALE, No 66.
[illegible]
CHEF d'atelier pendant douze ans dans les maisons de Paris, [illegible]
[illegible]
Références:
MM. P. MAILLARD & Co, rue Royale,
J. FERRIÉ, rue Chartres et Conti,
HYDE & GOODRICH, rue de Chartres.
ALEXIS & LEVIS, rue Royale,
FABRE, [illegible] Dauphine [illegible]

B. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards et de Bandes en gomme élastique, patenté des Etats-Unis.
RUE CONTI, 17 14, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE.

B. ANTOGNINI prévient sa nombreuse clientèle [illegible]
[illegible]
N. B.—Les personnes qui désireraient voir l'effet des bandes désignées ci-dessus, sont priées de s'adresser au Peacock Billard Saloon, 32, rue de la Douane, Nlle Orléans
Prix modérés. 1 mars

Graines—Graines
T. BACHELIER,
Marchand de Graines, Horticulteur, Botaniste,
Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé.
RECOLTE DE 1853.

REÇU par le steamer Cherokee de New-York:
Artichaut, Epinard, Betterave, Haricot, Cardon, Romaine, Carotte, Laitue, Céleri, Navet (Tarchoux), Cerfeuil, Chicorée, Pak-choi, Poireau, Scarole, Panais, Choux (30 variétés), Persil, Chicorée (autres genres), Potiron, Rave, Radis, [illegible]
[illegible]

A[illegible] VENDRE par l'Elisabeth Bruce, [illegible] Bordeaux:
[illegible] vin rouge [illegible]
[illegible] Médoc, 40 barriques vieux Margaux [illegible] St Estèphe, [illegible] 1850 [illegible] Château Leoville, 15 quarts [illegible] vieux [illegible]
JOSEPH LANATA,
[illegible] Toulouse

SARDINES A L'HUILE—70 caisses sardines de Nantes, au demi et quarts de boîte, [illegible] à vendre par HENRY VALETON,
[illegible] St-Louis

E[illegible] débarquement du [illegible] venant de Marseille:
[illegible] barriques vin rouge [illegible]
[illegible] quarts madère [illegible]
PORÉE & GIRARD,
[illegible] St-Louis.

F. JAUFFROID,
No 62, RUE DE CHARTRES.

REÇU par les derniers arrivages, un grand assortiment de corsets français [illegible] à vendre à des prix très modérés. 11 juin

ATTENDU par le navire Elisabeth Bruce, de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge pour famille,
[illegible] vieux,
[illegible] demi-barriques vin rouge et blanc,
[illegible] demi pipes vieux Cognac,
[illegible] caisses liqueurs et Absinthe,
A vendre par A. LARROQUE & Co.
[illegible] rue de la Douane

E[illegible] débarquement du navire [illegible] de Bordeaux:
[illegible] barriques vin rouge St Julien,
[illegible] de vin, Barrique et Bourgogne,
[illegible] caisses [illegible]
A vendre par A. CARRIERE,
[illegible], Vieille Levée

E[illegible] débarquement du navire Jean-Louis, de Bordeaux:
[illegible]
A. CARRIERE,
[illegible] Vieille Levée

E[illegible]
[illegible]
[illegible] Royale

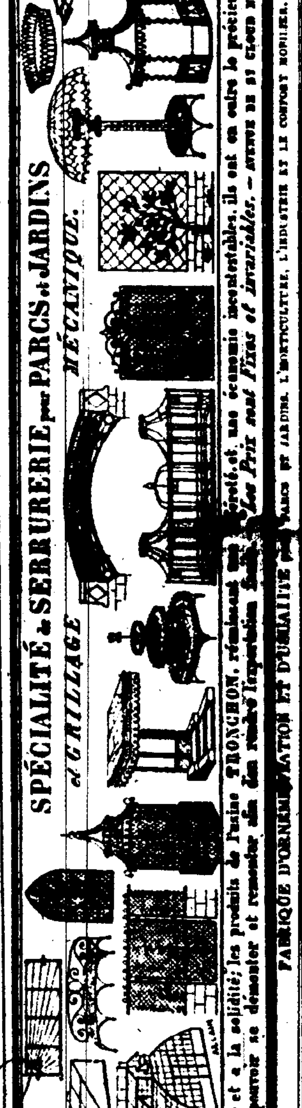

[illegible]
Rue Bourbon 130, entre Toulouse & St-Pierre.
28000 [illegible]
A[illegible] du navire [illegible] de Bordeaux:
[illegible]
[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

DEUXIÈME Cour de District de la Nlle Orléans.—Attendu que [illegible] a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Robert Gill, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD. JAMES,
1 juin Dép. Greffier.

Succession de Chas. Leonhardt.
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par F. [illegible], curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, GASPD JAMES,
1er sept—[illegible] Dép. Greffier.

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Charles Gottshon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu William L. Drake, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, GASPD JAMES,
1er sept—[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Catherine Beuler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Andrew Beuler, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD JAMES,
1sept—[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Barbara Schaaf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Frank Amann, décédé intestat.— Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD. JAMES,
1 sept—[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que June Lawton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu George Faulk, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD JAMES,
1sep—[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Louis L. Kerr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Blackburn décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD JAMES,
1 sep—[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Léon Dommange a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu O. L. Dablestorn, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD. JAMES,
1sep—[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Jacob Kirschenhooter a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Frederick Eckhagie, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD. JAMES,
1sep—[illegible] député greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Johanna Reiker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu F. N. Hamann, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. GASPD. JAMES,
1sep—[illegible] député greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que George Gortz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Jacob Gortz, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Phillip Platt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Charles Platt, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
24 aout—[illegible] Dép. Greffier.

Succession de Emilie Emerson [illegible]
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Fernando [illegible], exécuteur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
24 aout—[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Attendu que Mme veuve Bridget Gordon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Elizabeth Ward, veuve de Patrick Ward, décédée intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
[illegible]

Succession de Mme [illegible]
DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par [illegible] ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
[illegible] Député Greffier

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Phillip Pitz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu [illegible] décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
24 aout—[illegible] Député Greffier

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMÉMENT [illegible]
[illegible]
Primes sur Risques de fleuve ......[illegible]
Primes sur les rivières ......[illegible]
Primes sur le vie ......[illegible]
[illegible]
Total......[illegible]

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans.—Ville de la Nlle Orléans.
[illegible] James M. Wheeler, [illegible] de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent [illegible]
A. BROTHER, président.
JAMES M. WHEELER, secrétaire.
C. V. JONTE,
Sous juge de paix de la paroisse d'Orléans
[illegible]
ALEXANDRE BROTHER, président.
JAMES M. WHEELER, secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1853.
Administrateurs:
John R. Shaw, A. S. Levy, John C. Goodrich
John Thomas, J. M. Hey, [illegible]
J. J. Green, [illegible]
Jos. C. Woodruff, [illegible]
[illegible]
[illegible]

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NLLE ORLEANS.
Home Mutual Insurance Co.
OF NEW ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la compagnie soumet le tableau suivant de ses affaires:
Montant des primes sur les polices émises pour l'année finissant le 31 décembre 1852, savoir:
Primes sur Fluviatile......$134,[illegible]
Primes sur les rivières......[illegible]
Primes sur navires......[illegible]
Total......[illegible]
[illegible]
[illegible]
Profit net pour l'année finissant le 31 décembre 1852......[illegible]
[illegible]
Total......[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
MOSES GREENWOOD, vice-président.
C. J. MANSONI, Secrétaire.
—ADMINISTRATEURS—
M. M. Wright, Wm F. Converse, J. A. Barelli,
Denis Madden, Samuel Bell, M. D. H. Norton,
J. W. Stanton, [illegible] Louis De Saulles,
W. [illegible], J. Bulard, F. Pals y Pau,
Wm Pollaway, P. Sauve, C. Maibar,
E. S. [illegible], C. T. Buddecke, J. W. Stanton,
Ph. Conradies, J. U. Payne, Jules D. Bein,
G. S. Hawkins, [illegible] J. W. Carroll,
J. G. Baker, Sam. H. Kennedy, Martin Pals,
W. J. Bodman, [illegible] Wm. Vogel.
Michel Mahon, F. C. B. Tuffis.
1er août

Aux Consommateurs de Coke.

A[illegible] partir de la présente date, le prix du coke sera de [illegible] la compagnie [illegible]
Compagnie de Gaz la [illegible]
[illegible] F. N. WOOD, Trésorier

Compagnie d'Assurance des Négociants,
RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL.

LA Direction prévient les habitants de la Jeune [illegible] qu'il [illegible] pour leur faciliter les [illegible] cette compagnie, elle vient d'établir une succursale rue des Champs-Elysées, No 18 [illegible] Goldwall. Cette branche de la compagnie, se chargera ainsi que la compagnie mère, [illegible] tous les risques de [illegible] dans [illegible] sous la direction de MM.
John Pemberton, F. J. Forstall,
W. C. C. Claiborne, F. Pasquier,
Alexis Lamiot, G. De Fériet,
J. B. Delfosse, [illegible]
J. Kavanagh.
Cette Branche de la Compagnie commencera ses opérations le 3 du courant.
JOHN PEMBERTON, Président.
Nlle-Orléans, le 20 avril 1852. [illegible]

Agence de la Compagnie du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 4 décembre 1852.
CETTE agence assure contre l'incendie et les moulins à coton [illegible]
L. MATTHEWS,
Agent.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.
CAPITAL: DEUX MILLIONS DE LIVRES.
FOND de réserve:—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes leur propriété.
[illegible] BRIGGS, Agent.

CHAUX DE THOMASTON.

CHARGEMENT de la barque Ambassador, 2,000 barils chaux fraiche en très bon ordre, en débarquement et à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
[illegible] Enc. St-Louis et Robertson

E[illegible] débarquement du navire Thos. H. Walsh, venant de Philadelphie, 30 tonneaux CHARBON pulvérisé, à vendre par X. LAMBERT,
12 juil No 40 rue des Magazins

BEVAME.

GRAISSE—160 barillets de 1ère qualité,
160 barils do
180 tierçons do
Huile de graisse—30 barils No 1.
Saxon—560 caisses savon allemand,
Chandelles—1050 caisses ou l'Etoile,
Jambons—180 tierçons jambons [illegible]
Farine—250 barils extra de St Louis,
Bœuf—250 barils et demi barils mess et 1re qualité.
Langue de bœuf—50 caisses langues fumées,
Bœuf fumé—30 barils bœuf fumé,
Amidon—100 caisses de Fossa,
Beurre—100 frequins beurre de l'Ouest,
A vendre en lots convenables aux acheteurs, par
VOORHIES, GRIGGS & Co,
[illegible] 15, rue Tchoupitoulas

REÇU par le navire Lemuel Dyer, du Havre, et à vendre par le soussigné, un grand assortiment de produits chimiques, d'extraits, de médicaments, etc., parmi lesquels se trouvent les articles suivants:
[illegible]
F. ORSACHE,
enc. Royale et St-Philippe

AMUSE.
Encoignure Ste Anne et Condé, maison Pontalba.

REÇOIT en ce moment, par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de marchandises de printemps, telles que:
[illegible] Pompadour,
[illegible]
Organdis imprimés, Pompadour, à volants;
Foulards imprimés pour la saison;
Gros de Naples blanc et vert, pour mantelets;
Gros et chemisettes brodés, bandes et engageantes;
Mousseline Suisse unie, de de brodée et à pois;
Rubans feuillets, de soie pour garnitures;
Bandes brodées; Entours et entre-deux jaconnats;
—AUSSI—
Un assortiment complet d'articles de ménage.
Le tout à des prix réduits.
Désireux de réduire son stock d'hiver, il offre les marchandises de ménage qui le composent au prix coûtant.
M. H. Bussol, intéressé dans la maison ci-dessus, se recommande à ses amis et connaissances.
26av

E[illegible] magasin et à vendre par les soussignés:
10 barriques vin rouge vieux pour famille;
[illegible] do do St-Estèphe bon ordinaire;
[illegible] do do St-Julien do
[illegible] do do marques supérieures assorties;
30 demi barriques vin blanc Haut Barsac,
100 caisses St Julien,
[illegible] do St-Estèphe,
[illegible] do marques assorties,
[illegible] quarts de pipe Cognac, diverses marques;
[illegible] damejeannes vieux Ph. Godard;
[illegible] do autres marques supérieures;
150 paniers anisette Chauvet supérieure;
[illegible] do do de Sorins;
[illegible] do de Clermont supérieure;
[illegible] caisses curaçao;
[illegible] do absynthe;
[illegible] do liqueurs assorties;
[illegible] do do fines;
[illegible] barils Monongahela Rye & Bourbon Whiskey;
[illegible] quarts Madère vieux vin;
[illegible] damejeannes Porto.
PORÉE & GIRARD,
[illegible] 7, rue St-Louis.

DU Re—VIN de Bordeaux—[illegible] barriques Château Latour et Château Larose, 30 barriques bon ordinaire, 100 caisses Pruneaux & Fils Frères, Chambertin—75 caisses, bons et [illegible] Champagne—[illegible] Mastrone, [illegible]
[illegible] En douane.
[illegible]
J. B. PREAU & Co.
31 et 33, rue Gravier.

Vermouth [illegible], de Noueilhag de [illegible]
1000 Boites attendues par le navire J. G. [illegible] C'est [illegible]
DAVID GOWANS & Co,
97, rue du Canal [illegible]
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Wm. Carter.
PAR E. B. SYKES.

JEUDI 1er septembre, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magazins, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 29 juillet 1853, les esclaves suivants, appartenant à la succession Wm. Carter, décédé:
ADAM, mulâtre, âgé d'environ 32 ans.
MARIA, négresse, âgée d'environ 25 ans.
L'enfant de Maria, âgé d'environ 12 ans.
L'acte de vente pardevant Geo. Rareshide, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions, comptant. 3 aout—[illegible]

Vente de Quincaillerie pour liquidation.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

LE soussigné devant transporter son nouveau magasin de quincaillerie à l'encoignure des rues St Pierre et Chartres, maison Pontalba, fera vendre à l'encan, pour liquider ses anciennes affaires, le lundi 5 septembre 1853, à 10 heures du matin, rue de la Levée, entre St-Louis et Conti.
Le fond d'un magasin de quincaillerie parfaitement assorti.
Conditions — Au-dessous de [illegible] comptant; de $100 à $300, 30 jours de [illegible] à $300, 4 mois; de $300 à $600, 5 mois [illegible] de $500, 6 mois en crédit en billets [illegible] à la satisfaction de l'encanteur.
P. A. GUINAUZE

AVIS D'ENCAN.

Pendant mon absence de cette ville, M. Gabriel Laumont, encanteur, de la maison J. B. Kade & Co, fera toutes les ventes qui seront confiées à mes soins.
BERNARD TURPIN.

S. H. MONTGOMERY & Co.,
ENCANTEURS,
Au Mart d'encan, 57, rue du Camp.
TRAFICANTS EN MEUBLES.
Jours d'encan: mardi, jeudi et samedi.
On s'occupera avec promptitude des ventes du dehors.
[illegible]—1an

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, MARMITES DE CHASSE, &c.
46 rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poele, &c.
Et on s'entendra sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
[illegible]

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,
No. 37, RUE DU CAMP.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.
Papier à écrire, à imprimer et papier de Livres, Cartes à Jouer, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.
REGISTRES DE TOUTES ESPECES,
ET UN ASSORTIMENT GENERAL DE
FOURNITURES DE BUREAU,
D'importation et du pays, propres à toutes les branches du Commerce.
HENRY L. POTTER,
28fev—1an No. 37, rue du Camp.

Chapeaux—Chapeaux, Chapeaux.
Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de marchandises pour le printemps, qu'ils offrent à vendre aux marchands de la campagne à des prix très modérés, savoir:
Chapeaux de soie pour hommes et cadets, de toutes qualités.
Chapeaux de castor, noirs et gris, de toutes qualités.
do de feutre do do do
do do amazone, différentes nuances.
Chapeaux de Panama pour hommes et cadets, de différentes formes.
Chapeaux de paille d'Italie, doubles et simples, de différentes formes
Chapeaux de paille fantaisie pour enfants.
do do amazone, pour dames
do do sumatra et montagne, pr hommes et cadets.
Chapeaux de Campêche, pour hommes et cadets, de toutes qualités.
Chapeaux de Palm Leaf, de toutes qualités.
do paille commune, divers, hommes et cadets.
Casquettes de paille, pour cadets et enfants.
Aussi une grande variété d'articles de fantaisie pour cadets et enfants. ALBERT & TRICOU,
7 mars 27, rue de Chartres

DREZ,
MANUFACTURE DE CHAPEAUX.

LE soussigné vient de recevoir de Paris un complet assortiment de chapeaux de tous genres.
Chapeaux de soie de toutes qualités
do de castors noirs et gris.
do de castors noirs et gris.
do feutre noirs et gris.
do soie et noirs, de [illegible].
do de [illegible]
do paille Italie, Colinsy engravé, Campêche, Panama fins et blancs.
do de fantaisie pour enfants.
Casquettes de drap, velours etc.
Calottes de satin velours et velours brodés or.
Toutes espèces de chapeaux seront toujours faits sur ordre en qualité et sur mesure.
DREZ 37, Exchange Alley et
19mai 67, Chartres

E[illegible] magasin et à vendre par le soussigné:
75 barriques vin vieux diverses marques,
75 barriques do ordinaire pour familles,
25 barils Vin blanc,
[illegible] barriques do
[illegible] 1/4 Cognac divers prix.
[illegible] 1/4 do do do 16 de Porto;
[illegible] barils Bourbon et Monongahela Whiskey,
[illegible] pipes Genièvre, de Hollande,
[illegible] caisses do
[illegible] do vin divers qualités,
[illegible] caisses Absinthe et Kirchwasser,
[illegible] Vermouth L. Reilly Fils & Co,
[illegible] vin Muscat,
[illegible] paniers Anisette supérieure et surfine,
15 paniers Marasquin—30 paniers Curaçao,
35 paniers liqueurs assorties, 10 do Dantzick,
80 mille Bouchons divers, &c. &c.
E. DECHAMPS,
8 juil enc. Condé, No 87

E[illegible] débarquement du navire Elizabeth Bruce, de Bordeaux:
40 barriques vin pour famille,
[illegible] do vin ordinaire,
[illegible] do vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] do do
[illegible] caisses vin vieux,
[illegible] do de 25 ans, chaque bouteille Canadien, 1re qualité, [illegible]
E. DESCHAMPS,
[illegible] enc. Condé.

VIN—[illegible] caisses de 12 bouteilles Vin Rouge bouché en verre, de Eyquem, des marques Cos-Destournel, Lafitte, [illegible], St-Emilion, [illegible] Marsac, [illegible]
[illegible]
[illegible] à vendre par
F. & E. MAGNAN,
[illegible]

Stocker Iron Works.—Stewart & Dicks.

EN conséquence de la hausse considérable dans le prix des fers dans le Nord, [illegible] les prix des chaudières à sucre [illegible] seront, à partir du 20 courant, comme suit:
20 pouces et au-dessous à 75c par pouce de diamètre,
[illegible] 41, 44, 48, 50, 56, 60, 70, 78 [illegible] à 81 c pouce.
[illegible] de fourneaux, 14 et 17 pouces à $20—Dito de 20 pouces à $2.
Grilles à 8c la livre.
Un assortiment complet toujours en main et à vendre au prix ci-dessus par
F. F. L. VILLEBEUVRE,
9nov Seul Agent, 15, rue de l'Union.

F. JAUFFROID,
No 62, Rue de Chartres.

REÇU par le steamer Cherokee, un grand assortiment de marchandises, consistant en:
Bas de coton et de fil, pour hommes et dames,
Chemisettes brodées pour dames,
Do do chantes, première qualité,
Bretelles élastiques à lacets,
Chemises, demi-chemises, fil, coton et laine,
Gants de soie, unis et brodés pour messieurs,
Pongees et gants, bretelles et cravates,
Foulards à tresser, blancs et noirs, à fleurs,
Eventails de toutes qualités,
Corsets français en gros et en détail,
Bas de laine, longues et courtes, pour robes et corsets à [illegible] sous les prix inférieurs à la couture.
Un joli choix de bandes brodées de toutes largeurs,
Manchettes et chemisettes brodées,
Mousseline batiste do.
Gants à la mousquetaire, etc.
Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle, que vu le moment avancé de la saison, il vendra ses articles aux prix les plus modérés.
Messieurs les marchands sont priés de venir visiter l'assortiment.
11 juil F. JAUFFROID

PAPIERS PEINTS.
F. OPPENHEIM,
166, RUE DE CHARTRES, 166,
ENTRE TOULOUSE ET ST-PIERRE.

VIENT de recevoir par le navire Isabella, du Havre, un assortiment complet de papiers peints, tels que:
Papier doré, velouté doré, velouté, satiné et mat, Bordures, ciels de lit, devant de cheminée, marbre, granit, agathe, etc., etc. Il invite ses amis et connaissances de venir visiter son magasin afin qu'ils puissent qu'il est impossible de trouver mieux et à meilleur marché que chez
F. OPPENHEIM,
16 ju 166 rue de Chartres.

EGALEMENT en magasin et à vendre par le même:
Un grand assortiment de fournitures de bureau:
Du do registres et livres blancs,
500 rames papier ligné et non ligné dont 300 rames [illegible]
Papier de couleur pour étiquettes et imprimeurs,
Un grand choix de lithographies et gravures par[illegible] [illegible] les dernières nouveautés parues à Paris, [illegible] transparents, etc, etc. Tous ces articles seront vendus aux prix les plus réduits par
F. OPPENHEIM,
16 ju 166, rue de Chartres.

Changement de magasin.

W. HARTKOPF a l'honneur d'informer ses clients et le public en général, que son magasin, qui était rue Royale, est transporté à cause d'agrandissement, dans la même rue, No 116 rue Royale, entre St-Louis et Conti.
Il profite de cette occasion pour faire savoir aux amateurs de la ville et de la campagne qu'il a reçu nouvellement par les navires Sea Eagle et Eastern, du Havre, et offre à vendre un magnifique assortiment de pianos d'Erard & Pleyel, consistant en
Pianos à queue,
Pianos verticaux obliques,
Pianos verticaux.
Ces pianos sont de qualité supérieure, et M. Hartkopf les a fait disposer de façon à résister à toutes les variations de température de ce climat.
M. Hartkopf se chargera comme par le passé de réparations et accords de Pianos.
Pianos à louer et échange. 9 oct

HOPITAUX VETERINAIRES,
Pour toute espèce d'animaux domestiques.
ATELIER DE MARÉCHALERIE,
Rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe, 258.

CEDANT aux désirs de plusieurs propriétaires d'animaux, M. Delrieu, médecin vétérinaire, lauréat des écoles vétérinaires de France, vient de transférer son domicile rue Bourbon, où il a établi de vastes hôpitaux vétérinaires pour toute espèce d'animaux domestiques. Un atelier de maréchalerie exploité par des maréchaux habiles contenant également les ferrures françaises et américaine est sous la surveillance immédiate du vétérinaire complètent cet important établissement.
M. Delrieu prend des abonnements pour les ferrures et les traitements, ensemble ou séparément.
Son rapport et au correspondance avec les marchands de chevaux du Nord, de l'Ouest et de la ville, le mettent à même de renseigner les personnes qui désireraient faire l'acquisition de chevaux ou mulets. A cet effet il est ouvert à son office un registre pour les ventes, achats et échanges d'animaux domestiques.
Consultation de midi à 2 heures. 21 a

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,
Pour le Printemps et l'Eté.
Reçues par le navire Old England, du Havre:

Radis demi-longs, roses,	Choux fleur demi dur,
Radis ronds, roses,	Choux fleur d'Italie,
Raves, longues roses,	Choux raves,
Radis noirs,	Choux navet rutabaga,
[illegible]	Choux cavalier,
[illegible]	Choux milan, rêves,
[illegible]	Choux cabus,
[illegible]	Cresson de fontaine et Alénois,
[illegible]	Persil et cerfeuil,
[illegible]	Salsifis et Panais,
[illegible]	Laitue et Romaine,
[illegible]	Cornichon d'Espagne,
[illegible]	Melon, 4 variétés,
[illegible]	Concombres, longs verts,
[illegible]	[illegible]

[illegible]

PRIX REDUITS
POUR PHILADELPHIE.
Ligne de la malle des Etats-Unis.
Compagnie de steamers de Philadelphie et de Savannah.

Le spacieux et magnifique steamship à roues latérales, STATE OF GEORGIA, du port de 1800 tonneaux, capitaine Walter Collins partira [illegible] de Savannah:
Mercredi 13 juillet, Mercredi 21 septembre
" 10 aout " 5 oct
" 24 " " 19 oct
" 7 septembre " 16 nov
Ce steamship a été construit de manière à offrir aux passagers la plus grande sûreté et le confort et plus désirable; les emménagements ne contiennent que à couchettes dans chaque [illegible]
[illegible] STATE OF GEORGIA [illegible] partira de Philadelphie [illegible]
C. A. L. LAMAR, agent à Savannah,
HERON & MARCH, agents à Philadelphie.

Ligne de Steamers de New-York à la Havane.
[illegible]
Les magnifiques steamers neufs
[illegible] FLORIDA, Capitaine Lyon,
ALABAMA, Capitaine Ludlow.
Partiront de Savannah et de New-York, tous les [illegible] Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux, [illegible]
[illegible]
Agents: PADELFORD, FAY & CO., Savannah.
[illegible], New-York.

NOUVEL ARRANGEMENT.
Compagnie des Steamers de la malle des E. Unis
Ligne de la malle, Nouvelle-Orléans, Havane, Key West, Charleston et Aspinwall.
De la Nouvelle-Orléans à New-York via la Havane les 11 et 26 de chaque mois.
De New-York à la Nouvelle-Orléans via la Havane les 12 et 27 de chaque mois.
De la Nouvelle-Orléans à Aspinwall, directement les 7 et 22 de chaque mois.
De New-York à Aspinwall directement les 5 et 20 de chaque mois.
Les magnifiques steamers de mer [illegible] de cette compagnie feront à l'avenir les voyages entre les ports ci-dessus mentionnés aux jours spécifiés, et prendront la malle des Etats Unis pour et de chacun de ces ports.
Les steamers EMPIRE CITY et CRESCENT CITY formeront la ligne entre Aspinwall et la Nouvelle-Orléans et New York touchant à la Havane et seront exclusivement consacrés pour les passagers de la Havane et de New York. Les passagers pour Charleston et Key West seront transférés à la Havane à bord du premier steamer.
Les steamers PHILADELPHIA et EL DORADO formeront la ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et Aspinwall, se joignant aux steamers de la compagnie du Pacifique qui partent de Panama pour San Francisco à l'arrivée de la malle et des passagers pour la Californie.
La ligne entre la Havane et Aspinwall est supprimée à cause de l'établissement de la ligne directe à Aspinwall, New York et la Nouvelle-Orléans, à la suite de laquelle la ligne entre la Nouvelle Orléans, la Havane et New York, le tout trajet pour la Californie.
Bureau de la Compagnie, 85, rue des Magazins,
7 juillet JAMES R. JENNINGS, Agent.

Paquebot régulier—Toute fois par semaine.
POUR DONALDSONVILLE ET LA COTE.—Le magnifique bateau à vapeur et marcheur R. M. JONES capitaine J. E. Ryan, fera régulièrement les voyages ci-dessus. Le Bateau partira de la Nouvelle-Orléans les LUNDI, MERCREDI & VENDREDI à 9 heures du matin, et en revenant partira de Donaldsonville les MARDI, JEUDI & SAMEDI matin. Il arrivera à la Nouvelle-Orléans vers 3 heures de l'après midi et débarquera ses fret et ses passagers à tous les ports intermédiaires. S'adresser à bord ou au MM. MARTIN GORDON, BOULIGNY & GARLICHEAU, ROMAN & KERNION.
N. B. Le mardi et le mercredi un commis de Jones se trouvera sur la Levée pour recevoir du fret.

PAQUEBOT DE LA COTE.
Pour Bayou Sarah, Port Hudson, Waterloo, Baton Rouge et
[illegible] Le magnifique bateau à vapeur BELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, à partir du 1er septembre prochain. [illegible] SAMEDIS à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. B. MORRISON & Co, agents,
[illegible] Front Levee

AVIS est par le présent donné [illegible] DANIEL BOONE [illegible] la ville de Plaquemine, Iberville [illegible]
PAUL LACROIX.
[illegible]

POUR LA HAVANE.
La brick-paquebot P. SOULÉ, capitaine [illegible] pour [illegible]
[illegible] DE VISSER & CO.
[illegible] Vieille Levée

Pour la Havane.—Le brick JOHN [illegible] S. GITTINGS, capitaine [illegible]
DELVAILLE & MONTAGUE,
17 sout [illegible]

Pour le Mexique.—Le [illegible] Pour fret ou passage [illegible]
R. CAHUZAC,
13 aout 30 Vieille Levée

A [illegible] La goëlette de première classe [illegible]
E. J. HART & CO,
[illegible] Tchoupitoulas

REÇU par les derniers [illegible]
[illegible] Havre, Cresson Coq, [illegible] Bouchon d'oreilles, [illegible]
[illegible]
Sirop anti-[illegible]
Huile de foie de morue, [illegible]
[illegible]
Gomme arabique [illegible]
Opium de Turquie, grand choix,
Kreosote [illegible]
Acide Benzoïque [illegible]
Poudre ferrugineuse du Dr Quesneville
Oxymel Iodurée [illegible]
[illegible]
Seringues en étain, [illegible]
[illegible]
F. E. ROUGIN, pharmacien,
12 juil [illegible]

Préservatif de la Fièvre Jaune.
A FIN de se prémunir contre cette maladie, le prix est [illegible]
Solution [illegible] de chlorure de chaux, la grande bouteille, 25 cts.
Eau sédative de F. V. Raspail, la grande bouteille, 25 cts.
Eau de Sedlitz, la grande bouteille, 25 cts.
[illegible]
Limonade purgative au citrate de magnésie, la grande bouteille, 50 cts.
Teinture d'arnica pour friction. Ce remède, [illegible]
A vendre par F. CLAVEL, Pharmacien Chimiste
150, rue de la Vieille Levée, entre les rues [illegible]

PHARMACIE A. SCHWAB.

40, RUE CANAL, entre Dauphine et Madison. Reçu par le navire Lemuel Dyer, du Havre, un assortiment d'articles pour Pharmaciens. Les drogues qui ont été choisies avec le plus grand soin, les végétaux sont tout d'été récoltés, et les préparations sortent des meilleurs laboratoires de France.
Les quantités qui en ont été achetées permettront de les vendre aux prix les plus réduits.
Attendus très prochainement et directement de la Norvège:
Plusieurs tonneaux huile de foie de morue, de la Norvège, à vendre en gros et en détail à la pharmacie de A. SCHWAB,
27 ju 40 Canal

H. BONNABEL, Pharmacien, [illegible]
[illegible]
[illegible]

ALEXIS & LEVIS,
PHARMACIENS, successeurs de P. A. Bertrand, encoignure Royale et Bienville, [illegible] la fabrication des eaux minérales artificielles.
Reçoivent constamment dans la pharmacie, par tous les arrivages, les eaux de seltz, [illegible], vichy, etc, etc.
La limonade purgative au citrate de magnésie, sera toujours préparée avec la plus grande attention afin de ne pas manquer le double but que l'on est en droit d'attendre de ce médicament utilité et agrément.
Les commandes pour la ville ou la campagne seront [illegible]

Fabrique d'eaux Minérales Artificielles de Seltz, Vichy, &c.
La plus scrupuleuse attention sera apportée dans la fabrication de tous les produits, afin de les maintenir au niveau des eaux naturelles que l'on se procure difficilement et qui se peuvent se conserver que quelque temps sans s'altérer.
[illegible]
D. PERRA, [illegible] Toulouse et Bourbon

Bottes, Souliers et Chapeaux.
[illegible] venant d'arriver et en débarquement des navires Vandalia, Golden, Flamer, [illegible] à vendre à bas prix et à des conditions libérales par L. MORSE & Co,
13 ju—17 [illegible]

Bottes, Souliers et Brodequins.
Les soussignés ont en magasin, et reçoivent constamment de toutes approvisionnements de [illegible] de la ville et de la campagne. A vendre à bas prix et à des conditions libérales par J. HUGHES & CO,
27 juin 14 [illegible]

COGNAC—[illegible] de la Maison Otard, 1846, [illegible] Jean Louis [illegible] A. de Mauldevart, 1840, [illegible] Alexis de Sombran 1841; [illegible] John Dupuy & Co, Lafourcade, [illegible] à vendre par J. & J. TARDOS,
[illegible] Vieille Levée

GENIEVRE—20 pipes Genièvre [illegible] de la Douane, à vendre par
J. & J. TARDOS,
10 aout 31, Vieille Levée

PORTO F. DURAND—[illegible] pipes—Sous les clés de la Douane, à vendre par
J. & J. TARDOS, 31 Vieille Levée

VIN de Bordeaux—[illegible] barriques Pauillac, Margaux, St-Estèphe, Cinse, [illegible] à vendre par J. & J. TARDOS,
[illegible] 31, Vieille Levée

VIN BLANC en caisses—100 caisses Haut Sauternes, à vendre par J. & J. TARDOS,
[illegible] 31 Vieille Levée

GLACES [illegible] 40 caisses de [illegible] à vendre par
J. & J. TARDOS,
[illegible] 31, Vieille Levée

VIN [illegible] caisses Chateau Larose, Margaux, et [illegible]
J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée

C[illegible]
J. & J. TARDOS,
31, Vieille Levée